

Ce projet est cofinancé par le  
Fonds Européen Agricole pour  
le Développement Rural.  
L'Europe investit dans les  
zones rurales.



Terres de Brie

# RAPPORT D'ACTIVITE

# GAL TERRES DE BRIE

# ANNEE 2018

*Assemblée Générale du 13 mai 2019*

## SOMMAIRE

- I- **Le GAL Terres de Brie**
  - 1. **L'association GAL Terres de Brie**
  - 2. **Les chiffres clés du territoire du GAL Terres de Brie**
  - 3. **Les instances du GAL Terres de Brie**
  - 4. **Qu'est –ce que Le LEADER ?**
  - 5. **La stratégie du GAL Terres de Brie**
  - 6. **Membres de l'Assemblée Générale du GAL Terres de Brie**
  - 7. **Membres du Comité de Programmation du GAL Terres de Brie**
  - 8. **Membres du Bureau du GAL Terres de Brie**
  - 9. **Membres du comité technique du GAL**
  
- II- **Mise en œuvre du GAL Terres de Brie**
  - 1. **2018 en bref**
  - 2. **Constitution de l'équipe d'ingénierie**
  - 3. **Accompagnement des porteurs de projets potentiels**
  - 4. **Liste des actions présentées au GAL Terres de Brie en 2018**
  - 5. **Une animation qui dépasse qui dépasse le cadre du dispositif LEADER**
  - 6. **Vie de l'association**
  
- III- **Suivi de la maquette financière**
  
- IV- **Perspectives 2019**

## I- Le GAL Terres de Brie

### 1. L'association GAL Terres de Brie

L'association Terres de Brie a été créée en sous-préfecture de Meaux le 21 décembre 2015. Le siège social est au 13 rue du Général de Gaulle à COULOMMIERS

Les statuts de l'association ont été modifiés le 09 avril 2019 du fait de la fusion entre la CC du Pays de Coulommiers et la CC du Pays Fertois ce qui a eu pour principal conséquence de modifier le nombre d'adhérents par collège.

La nouvelle répartition est la suivante : 42 adhérents répartie en 3 collèges distincts :

- Le Collège privé : 13 membres titulaires et 13 membres suppléants
- Le Collège public : 10 membres titulaires et 4 membres suppléants
- Le Collège invité : 2 membres

L'association Terres de Brie a pour objet de promouvoir le développement de l'économie rurale Nord Est Seine-et-Marne qui s'intègre dans la stratégie territoriale.

L'association constitue le lieu de concertation entre les élus et les acteurs socio-professionnels du territoire, une instance de décisions et de programmation ainsi qu'un centre de suivi des actions d'animations et de formation.

L'association constitue le Groupe d'Action Locale (GAL) chargé d'assurer la gestion, l'animation et la mise en œuvre du programme LEADER 2014 – 2020 aux fins d'atteindre les objectifs fixés dans la convention qu'elle passe avec la Région Ile-de-France et l'Agence de Services et de Paiements (ASP).

### 2. Les chiffres clés du territoire du GAL Terres de Brie

- Nombre de communes : 93
- Nombre d'EPCI : 3
  - CA Coulommiers Pays de Brie : 72 243 habitants
  - CC 2 Morin : 26 443 habitants
  - CC Pays Créçois : 36 094 habitants
- Nombre d'habitants : 137 780 habitants

### 3. Les instances du GAL Terres de Brie

<b>Instances</b>	<b>Leur rôle</b>
<b>L'Assemblée Générale</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- assure la bonne marche de l'association</li><li>- délibère sur les rapports présentés par le comité de programmation</li></ul>
<b>Le Comité de programmation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Met en œuvre la stratégie du GAL et fixe les priorités</li><li>- Sélectionne les projets de façon transparente et non discriminatoire</li><li>- Assure la programmation des projets LEADER</li><li>- Évalue l'évolution du programme</li></ul>
<b>Le Bureau</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Assure le suivi régulier de la marche de l'Association</li><li>- Prépare l'ordre du jour du comité de programmation et de l'assemblée générale</li><li>- Prépare et propose au comité de programmation le budget annuel de l'association</li></ul>

<b>La Cellule ingénierie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réceptionne et instruit les demandes des porteurs de projets</li> <li>- Accompagne les porteurs dans la définition et le montage financier de leurs projets</li> <li>- Prépare les comités de programmation</li> <li>- Assure le suivi du bon déroulement des dossiers</li> </ul>
<b>Le Comité technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prépare les dossiers qui seront présentés en comité de programmation</li> <li>- Complète les grilles de sélection des projets</li> </ul>

#### 4. Qu'est –ce que Le LEADER ?

LEADER signifie « Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale ». Il s'agit d'un programme européen qui vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Ce programme permet de soutenir des actions innovantes s'inscrivant dans une stratégie du territoire.

Le programme LEADER est porté par le Groupe d'Action Locale (GAL) « Terres de Brie », association structure porteuse du programme qui assure l'accompagnement et le suivi des porteurs de projets mais aussi l'animation et l'évaluation du programme. Il dispose d'une enveloppe de 1 145 000 € pour mettre en œuvre sa stratégie Leader sur les 89 communes de son territoire.

L'organe décisionnel du GAL est le comité de programmation. Composé à 50% de représentants du secteur privé et à 50% de représentants du secteur public, le comité de programmation sélectionne les projets que le programme Leader viendra cofinancer.

Il est à noter que les projets sont cofinancés par du LEADER. Ainsi les crédits LEADER ne pourront être débloqués que si une contrepartie de fonds publics (subventions d'état, du conseil régional, du conseil départemental, des intercommunalités, des communes...) a été trouvée.

#### 5. La stratégie du GAL Terres de Brie

Les projets doivent s'intégrer dans la Stratégie locale de développement du GAL Terres de Brie « **Paris aussi, à sa campagne** ».

La stratégie locale de développement imaginée par le Groupe d'Action Locale « Terres de Brie » vise ainsi à stimuler et accompagner une dynamique de projets propres à construire, en continuité avec Paris Capitale, une Brie moderne, reconnue et porteuse des valeurs d'excellence de la campagne.

Cette stratégie est déclinée en 3 axes d'intervention :

##### **Axe 1 : Soutenir les filières agricoles prioritaires, sources de plus-value territoriale**

- ⇒ renforcement de la priorité régionale « projet alimentaire territorial » à travers la modernisation de la filière lait-fromage et des productions agricoles alimentaires d'une manière générale
  - type de projet potentiellement éligible : le lait, le fromage et le brie - les pommes et le cidre - la diversification agricole

##### **Axe 2 : Appuyer le développement des filières au service de la transition énergétique**

- ⇒ soutenir le développement et la compétitivité des filières œuvrant sur le secteur de la transition énergétique et de l'économie verte d'une manière générale, en lien avec la priorité régionale « diversification des activités, innovation des filières »
  - le chanvre et/ou les agro matériaux - la méthanisation et/ou la transition énergétique

##### **Axe 3 : Structurer une offre de séjours touristiques aux portes de paris, porteuse des valeurs d'excellence de la destination campagne**

- ⇒ engage une réponse à la fois transverse, au regard des 2 précédents axes stratégiques et à la fois respectueuse de la priorité régionale « relation urbain-rural créateur de lien social »

- Type de projet potentiellement éligible : l'hébergement - l'itinérance et les mobilités douces - la restauration - un équipement culturel ou touristique- un évènement

## 6. Membres de l'Assemblée Générale du GAL Terres de Brie

### Collège privé

<b>N° de catégorie</b>	<b>Type de catégorie</b>	<b>Nb de membres</b>	<b>noms</b>
Catégorie n°1	Etablissement publics de l'Etat et Chambres consulaires, Organismes de développement	4	Thierry BONTOUR – Nadia AYADI - Antoine HEUSELE – François MOREAU
Catégorie n°2	Entreprises	8	Nicolas BUSCONI - Dominique TERRE - Joseph D'HONDT - Carlos DEVOGELE - Rodolphe ERMEL - Pascal DESPLANQUES - Isabelle HEDIN - Philippe BOBIN
Catégorie n°3	Agriculteurs	6	Jean-Philippe HUYGHE - Romaric LEMOINE - Christine GUILLETTE - Eric GOBARD - Boris GRYSPEERDT - Michel BIBERON
Catégorie n°4	Associations, association locales d'animation et fondations,	5	Franck BARBIER - Jean-Paul BOSSEAU - Jacques DRIOT - Anne-Marie NUYTENS - André MOUILLERON
Catégorie n°5	Personnes physiques ; artisans, commerçants, professions libérales, acteurs de de l'aménagement et du développement économique ayant la compétence sur le territoire.	2	Christophe VERRET - François BOUGNOUX
Total		25*	

*\*M. Droller (catégorie 5), démissionnaire pendant l'année 2018 n'a pas été remplacé. Il reste un poste à pourvoir*

### Collège public

<b>Communautés de communes</b>	<b>Membres</b>
CC 2 Morin	José DERVIN Jean-François DELESALLE Yves JAUNAUX Nathalie MASSON
CA Coulommiers Pays de Brie	Isabel FRADE-LOURENCO Jérôme LEROY Laurence PICARD Alain BOURCHOT Daniel NALIS
CC Pays Créçois	Franz MOLET Joël KLEMPOUZ Jean-Louis VAUDESCAL Jean-Luc CORCY

## 7. Membres du Comité de Programmation du GAL Terres de Brie

Collège Privé		Collège Public		Collège invité
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	
Michel BIBERON	Jean-Philippe HUYGUES	Alain BOURCHOT	Jérôme LEROY	Le Département de Seine-et-Marne : Martine BULLOT
Philippe BOBIN	Carlos DEVOGELE	Laurence PICARD		
Thierry BONTOUR	Romarc LEMOINE	Isabel FRADE-LOURENCO		
Françoise BOUGNOUX	Pascal DESPLANQUES	Daniel NALIS		
Jacques DRIOT*		José DERVIN	Nathalie MASSON	La Région Ile-de-France
Rodolphe ERMEL	Nicolas BUSCONI	Yves JAUNAUX		
Eric GOBARD	Claude MARTA	Jean-François DELESALLE		
Boris GRYSPEERDT	Christine GUILLETTE	Jean-Louis VAUDESCAL	Jean-Luc CORCY	
Isabelle HEDIN	Joseph D'HONDT			
Antoine HEUSELE	Dominique TERRE	Franz MOLET		
André MOUILLERON	Jean-Paul BOSSEAU			
Anne-Marie NUYTTENS	Franck BARBIER	Joël KLEMPOUZ		
Nadia AYADI	Christophe VERRET			

*\*Monsieur Driot a été nommé membre titulaire à la Place de M. Desplanques moins disponible pour assister aux comités de programmation*

## 8. Membres du Bureau du GAL Terres de Brie

<u>Fonction</u>	<u>Nom</u>
Président	Thierry BONTOUR
Vice-Président	Antoine HEUSELE
Vice-Président	José DERVIN
Vice-Présidente	Laurence PICARD
Vice-Président*	
Secrétaire	Joël KLEMPOUZ
Trésorier*	

*\*Un vice-Président et le trésorier n'ont pas été réélus en 2018*

## 9. Membres du comité technique du GAL

Organisme	Nom
CCI 77	Claudie MOREAU
S&M Attractivité	Elisabeth GREUZAT
S&M Attractivité	Florent PIPINO
Chambre des Métiers 77	Hervé LAGRANGE
Département 77	Mathilde LE GALL
Région IDF	Lucie PACQUET
ERE	Helene COATMELEC
CC 2 Morin	
CC du Pays Créçois	
CA Coulommiers Pays de Brie	Samuel COQUIN
Coordinateur GAL Terres de Brie	Benjamin LEFEBVRE
Animateur GAL Terres de Brie (Tourisme)	Martin BERLEMONT
Animateur GAL Terres de Brie (Agricole) Et Chambre d'Agriculture	Coline BRAT puis Ugo LEGENTIL

## II- Mise en œuvre du Programme LEADER 2014 - 2020

### 1. 2018 en bref : Les chiffres clés

Nombre de Comités de programmation organisé : 3

- Dont comité de programmation pour avis d'opportunité/programmation : 2
- Dont Comité de programmation pour avis d'opportunité : 1
- Dont comité de programmation pour programmation : 0

Montant de FEADER programmé en 2017 : 31 969,54 €

% de la maquette LEADER programmé en 2018 : 2,8%

Actions principales :

- Travail sur la révision de la stratégie local de développement du GAL Terres de Brie
- Modification des statuts de l'association suite à la fusion de 2 communautés de Communes
- Arrivée d'Ugo Legentil en remplacement de Coline Brat en tant qu'animateur du volet agricole au sein de l'équipe d'ingénierie
- Actualisation des documents de mise en œuvre
- Accompagnement des porteurs de projets potentiels
- Relation avec l'autorité de gestion

Les principaux temps forts

<b>Date/Période</b>	<b>intitulé</b>
15 juin	Réunion InterGAL et Association LEADER France au Sénat
Avril 2018	Lancement de l'appel à Projets n°3
Septembre 2018	Arrivé de l'animateur du volet agricole
Octobre 2018	Travail sur la révision de la stratégie

### 2. Constitution de l'équipe d'ingénierie

L'équipe d'ingénierie a évolué en 2018.

Coline Brat, animatrice du volet agricole a été remplacée par Ugo Legentil en septembre 2018, toujours embauché par la Chambre d'Agriculture Ile-de-France ce qui permet toujours à l'animateur de posséder une double casquette Chambre d'Agriculture/GAL Terres de Brie lui permettant ainsi d'accompagner au mieux des porteurs de projets.

L'année 2018 a permis également à l'office de tourisme de Provins (Provins tourisme entre Bassée, Montois et Morin) d'assurer pleinement ses nouvelles missions d'accompagnement des projets touristiques sur le périmètre du GAL Terres de Brie. Deux personnes sont chargées d'assurer l'animation du volet tourisme : Jean-François Robin, Directeur de l'OT et Martin Berlemont, directeur adjoint.

En 2018, l'équipe d'ingénierie du GAL est donc composé de :

- Un animateur du volet agricole (0,4 ETP)
- Deux animateurs du volet tourisme (0,3 ETP à eux deux)
- Un coordonnateur du GAL (0,5 ETP)



### 3. Accompagnement des porteurs de projets potentiels : Appel à projets GAL Terres de Brie

#### Dossiers 2017 pour passage en 2018

Dossier pour programmation :

- Diversification en maraîchage biologique SCEA des Jardinets
- Schéma Local de Liaisons douces de la CA Coulommiers Pays de Brie

Dossier pour avis d'opportunité :

- Renouveau de la viticulture sur la commune de Guérard
- Maison des Fromages de Brie de Coulommiers : Etudes de Maîtrise d'œuvre
- Chemins de randonnées pédestres – CC du Pays Créçois
- Société archéologique de Touquin : création d'un musée d'archéologie

#### Appel à projets numéro 3 : Avril 2018

	Axe I	Axe II	Axe III	Total
<b>Intention de projet déposé</b>	3	2	4	10
<b>Passage en avis d'opportunité</b>	1	2	3	5
<b>Validation par le Comité de programmation pour avis d'opportunité</b>	1	2	3	4
<b>Dossier programmé ou en cours de programmation</b>	0	0	0	0*

\*Passage des dossiers présentés pour avis d'opportunité en 2019

#### Commentaire

*La faible activité en matière de projets soutenus s'explique de différentes raisons :*

- *La fusion de la CC du Pays de Coulommiers et de la CC du Pays Fertois donnant naissance à la CA Coulommiers Pays de Brie a eu pour conséquence de modifier les statuts de l'association et de renouveler les membres du collège public.*
- *L'application de la loi NOTRe au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ses conséquences sur l'accompagnement des projets touristiques pouvant être rattachés à la stratégie locale de développement du GAL Terres de Brie : Les projets susceptibles d'être éligibles au LEADER souffrent désormais d'une absence de cofinancement public (le Département n'a plus la compétence tourisme et la Région a revu son fond touristique)*
- *Les réflexions sur la révision de la stratégie du GAL Terres de Brie : Pour la partie tourisme, adapter la stratégie au nouveau type de financement soutenu par la Région Ile-de-France. Pour la partie agricole, des réflexions ont eu lieu sur une ouverture de la ligne de partage avec le PDR pour une plus grande consommation de l'enveloppe. De même, une rédaction plus lisible de la stratégie s'impose pour un portage des dossiers plus efficace.*

#### 4. Liste des actions présentées au GAL Terres de Brie en 2018

PROJETS PROGRAMMÉS					
Porteur de projet	intitulé du projet	description	axe	Autres dispositifs	CP pour programmation
SCEA des Jardinets	Diversification en maraîchage biologique	Investissement dans des serres pour l'activité en maraîchage	I	PRIMVAIR	21/02/2018
CA Coulommiers Pays de Brie	Schéma local de liaisons douces	Elaboration d'un schéma local de liaisons douces à l'échelle de l'agglomération	III	CID	21/02/2018
GAL Terres de Brie	Coordination	Coordination et animation du GAL Terres de Brie	animation		17/12/2018

APPEL A PROJETS N° 3 – AVRIL 2018 – PROJETS PRESENTES POUR AVIS D'OPPORTUNITE					
Porteur de projet	intitulé du projet	description	axe	Dispositif LEADER	Autres dispositifs
S&M Environnement	Salon de la biomasse 2019	Organisation du salon de la Biomasse 2019 au Lycée Agricole de la Bretonnière à Chailly-en-Brie	Axe II	Oui	Seine-et-Marne Environnement
Abbaye de Jouarre	Réaménagement de la boutique de médiation	Projet de restructuration de l'espace d'accueil – ouverture d'un bureau de médiation et d'orientation au sein de l'Abbaye de Jouarre	Axe III	Oui	Région IDF : Fond Touristique
OT de Provins entre Bassée, Montois et Morin Montois	Projet de Territoire – Pour une structuration de l'accueil et de l'itinérance touristiques sur les 2 Morin	Structuration de l'accueil Structuration de l'itinérance touristique à cheval Structuration de l'itinérance touristique à vélo – projet ebike	Axe III	Oui	Région IDF : Fond Touristique S&M Attractivité CC 2 Morin
Chambre d'Agriculture Ile de France	Animation Axe I pour la période 2019 - 2020	Accompagnement des porteurs de projet et animation collective	Axe I	Oui	
Chambre d'Agriculture Ile de France	Animation Axe II pour la période 2019 -2020	Accompagnement des porteurs de projet et animation collective	Axe II	Oui	
OT de Provins entre Bassée, Montois et Morin Montois	Animation Axe III pour la période 2019 -2020	Accompagnement des porteurs de projet et animation collective	Axe III	Oui	CC des 2 Morin

**APPEL A PROJETS N° 3 – AVRIL 2018 – DOSSIERS AU STADE D'INTENTION DE PROJET**

<b>Porteur de projet</b>	<b>intitulé du projet</b>	<b>description</b>	<b>axe</b>	<b>Dispositif LEADER</b>	<b>Autres dispositifs</b>
EARL Bony – Ferme du Petit Rémy	Amélioration qualité et technicité d'une exploitation en vaches laitières	Investissement dans un logiciel de contrôle de la qualité du lait Evolution du cheptel avec introduction de nouvelle race	I	Projet pas assez mature	
EARL les Mousseaux	Diversification d'une exploitation avec atelier en poules pondeuses	Diversifier l'activité de l'exploitation avec un nouvel atelier Valoriser la production en alimentation animale pour les poules pondeuses	I	Non (ne correspond pas à la stratégie locale de développement du GAL)	Région IDF : DIVAIR
Association Ferté-Jazz	Ferté Festival 2019	Festival Ferté-Jazz 2019	III	Projet sera présenté en 2020 en adéquation avec la stratégie locale de développement	
EARL de Rouilly le Bas	Plantation de vigne à Guérard	Plantation de 8500m <sup>2</sup> de vignes en cépage Chardonnay		Non (ne correspond pas à la stratégie locale de développement du GAL)	

Porteurs de projets rencontrés, au stade d'émergence de projets :

Porteur de projet	Projet
Bernard GIMEL	Projet de création d'activité viticole sur le territoire à la recherche de foncier disponible
Ferme paysanne – jardin de l'évidence	Projet d'installation en permaculture
Hubert BOURGEOIS	Projet de diversification de l'exploitation de M Bourgeois avec projet de plantation de vigne
Sébastien VERON	Diversification de l'activité apicole avec projet de magasin et projet pédagogique
SCEA des jardinets	2 <sup>ème</sup> phase de développement de l'activité en maraîchage biologique

### 5. Une animation qui dépasse qui dépasse le cadre du dispositif LEADER

Porteurs de projets rencontrés dans le cadre du LEADER non éligibles à l'enveloppe LEADER

Porteur de projet	Projet	Suites données
Conserverie de la Lanière	Développement de leur activité	Pas de cofinancement à ce jour
Opoix – exploitation maraichère	Projet de ferme pédagogique – achat de chaises destinées à accueillir le public	Non éligible au DIVAIR. Pas de co-financement
Florence MESSANT	Achat d'un télescopique pour chanvre	Projet non déposé dans le cadre du LEADER. Investissement urgent
EARL du Cheval Gris	Outils de communication / conditionnement pour vente directe	Dépôts de dossier Divair

## 6. Vie de l'association

<b>Organisation des Comités Techniques</b>	
Le comité technique s'est réuni à 2 reprises en 2018	
<b>Date</b>	<b>Points traités en séance</b>
<b>19 juin 2018</b>	Analyse de 3 dossiers et rédaction des grilles de sélection avant le CP pour avis d'opportunité <ul style="list-style-type: none"> <li>- Abbaye de Jouarre</li> <li>- Provins Tourisme (accueil et itinérances)</li> <li>- Salon de la biomasse 2019</li> </ul>
<b>27 novembre 2018</b>	Présentation de la révision de la stratégie locale de développement  Analyse de 3 dossiers et rédaction des grilles de sélection avant le CP pour avis d'opportunité <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier d'animation thématique Axe I - soutenir les filières agricoles prioritaires, sources de plus-value territoriale pour la période 2019 - 2020 porté par la Chambre d'Agriculture de la Région Ile-de-France</li> <li>• Dossier d'animation thématique Axe II - Appuyer le développement des filières au service de la transition énergétique pour la période 2019 - 2020 porté par la Chambre d'Agriculture de la Région Ile-de-France)</li> <li>• Dossier d'animation thématique Axe III - structurer une offre de séjours touristiques aux portes de paris, porteuse des valeurs d'excellence de la destination campagne pour la période 2019 - 2020 porté par Provins Tourisme entre Bassée, Montois et Morin</li> </ul>

<b>Organisation des Comités de Programmation</b>	
Le comité de Programmation s'est réuni à 4 reprises en 2018	
<b>Informations</b>	<b>Points traités en séance</b>
<b>21 février 2018 à 18h à Coulommiers</b> Durée de la réunion : 3h Présence : 13 personnes (52%) <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 membres du collège privé (77%)</li> <li>▪ 3 membres du collège public (25%)</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Etat d'avancement du programme LEADER à l'échelle de la Région Ile-de-France.</b></li> <li><b>2. Retour sur les projets présentés lors de la séance du 19 décembre (demande de précision).</b></li> <li><b>3. Projets pour programmation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SCEA les Jardinets – Projet de diversification en maraîchage biologique et transformation d'une exploitation agricole (Avis du service instructeur en pièce jointe)</li> <li>• CC du Pays de Coulommiers – Schéma local de développement des liaisons douces (Avis du service instructeur en pièce jointe)</li> </ul> </li> <li><b>4. Projets pour avis d'opportunité :</b></li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouveau de la viticulture sur la commune de Guérard</li> <li>• Maison des Fromages de Brie de Coulommiers : Etudes de Maîtrise d'œuvre – CA Coulommiers Pays de Brie</li> <li>• Chemins de Randonnées Pédestres – CC du Pays Créçois</li> <li>• Société Archéologique de Touquin : création d'un musée d'archéologie</li> </ul>
<p><b>4 avril 2018 à 18h30 à Coulommiers</b>  Durée de la réunion : 20 min  Présence : 12 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 7 membres du collège privé (53%)</li> <li>▪ 5 membres du collège public (50%)</li> </ul>	<p><b>1. Budget 2017 de l'association</b></p>
<p><b>27 juin 2018 à 18h à Coulommiers</b>  Durée de la réunion : 2h30  Présence : 13 personnes (52%)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 9 membres du collège privé (70%)</li> <li>▪ 4 membres du collège public (33%)</li> </ul>	<p><b>1. Retour sur la réunion InterGAL et association LEADER France du 15 juin</b></p> <p><b>2. Projets pour avis d'opportunité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet n°1 : salon de la Biomasse</li> <li>• Projet n°2 : Projet de Territoire – Pour une structuration de l'accueil et de l'itinérance touristiques sur les 2 Morin</li> <li>• Projet n°3 : Abbaye de Jouarre - réaménagement de la boutique et espace de médiation</li> </ul>
<p><b>17 décembre 2018 à 18h à Coulommiers</b>  Durée de la réunion : 3h  Présence : 12 personnes (52%)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 membres du collège privé (77%)</li> <li>▪ 2 membres du collège public (20%)</li> </ul>	<p><b>1. Projet Pour programmation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier de coordination et de gestion du GAL Terres de Brie pour l'année 2018</li> </ul> <p><b>2. Projets pour avis d'opportunité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier d'animation thématique Axe I - soutenir les filières agricoles prioritaires, sources de plus-value territoriale pour la période 2019 - 2020 porté par la Chambre d'Agriculture de la Région Ile-de-France</li> <li>• Dossier d'animation thématique Axe II - Appuyer le développement des filières au service de la transition énergétique pour la période 2019 - 2020 porté par la Chambre d'Agriculture de la Région Ile-de-France)</li> <li>• Dossier d'animation thématique Axe III -</li> </ul>

	<p>structurer une offre de séjours touristiques aux portes de Paris, porteuse des valeurs d'excellence de la destination campagne pour la période 2019 - 2020 porté par Provins Tourisme entre Bassée, Montois et Morin</p> <p><b>3. Révision de la stratégie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition d'une révision de la stratégie locale de développement du GAL Terres de Brie du volet agricole : Axes I et II</li> </ul> <p><b>4. Délibérations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation financière du GAL Terres de Brie aux dossiers d'animation thématique pour les axes I et II</li> <li>- Délibération du GAL Terres de Brie approuvant l'opération "Coordination et gestion du GAL" et son plan de financement et autorisant le Président à solliciter la subvention</li> </ul>
--	--

<b>Organisation des Bureaux du GAL Terres de Brie</b>	
Le Bureau s'est réuni à 2 reprises en 2018	
<b>Date</b>	<b>Points traités en séance</b>
<b>17 janvier 2018</b> <b>Présence : 3 membres</b>	Points traités en séance : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation collective du volet tourisme</li> <li>- Modifications des statuts de l'association</li> <li>- Composition du bureau du GAL</li> </ul>
<b>26 novembre 2018</b> <b>Présence : 4 membres</b>	Points traités en séance : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision de la stratégie (Axe I, II et III)</li> <li>- Calendrier du prochain appel à projets</li> <li>- Gestion du GAL</li> </ul>

<b>Assemblée Générale de l'Association</b>	
<b>Date</b>	<b>Points traités en séance</b>
<b>09 avril 2018</b> <b>Présence : 12 membres</b>	<p>Assemblée Générale Extraordinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification des statuts de l'association Terres de Brie suite à la fusion entre la CC du Pays de Fertois et la CC du Pays de Coulommiers pour donner naissance à la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie</li> </ul> <p>Assemblée Générale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activité 2017</li> <li>- Approbation des comptes de l'année 2017 et Rapport financier</li> </ul>




A ces réunions s'ajoutent des séances plénières avec la Région Ile-de-France auxquelles l'équipe technique du GAL Terres de Brie assiste.

<b>Séance plénière à la Région Ile-de-France</b>	
<b><u>Date</u></b>	<b><u>Points traités en séance</u></b>
<b>26 juin 2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point d'avancement et procédure</li> <li>- Paiement</li> <li>- Coopération</li> <li>- Evaluation</li> </ul>
<b>28 novembre 2018</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau rural Régional</li> <li>- Point d'avancement programmation FEADER</li> <li>- Procédures</li> <li>- Marchés publics</li> <li>- Paiement</li> </ul>

<b>Réunions bilatérales Région Ile-de-France / GAL Terres de Brie</b>	
<b><u>Date</u></b>	<b><u>Points traités en séance</u></b>
Pas de réunion	



### III- suivi de la maquette financière

<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 40%;"> <p>GAL TERRES DE BRIE - DOSSIERS PROGRAMMES</p> <p>INSTRUCTION REGION</p> <p>AXE I</p> </div> <div style="text-align: center;">    </div> </div>									
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Projet	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement appelant du FEADER	cofinancement n'appelant pas du FEADER	Total Cofinancement (E+F)	Autofinancement (C-D-G)	Consommation enveloppe FEADER	
								320 000,00 €	100%
50 ans Foire	09/05/2017	36 716,26 €	11 373,00 €	7 582,00 €	10 418,00 €	18 000,00 €	7 343,26 €	308 627,00 €	96%
Confrérie	09/05/2017	2 849,00 €	1 332,63 €	888,42 €	58,15 €	946,57 €	569,80 €	307 294,37 €	96%
animation CA77 (2016 - 2018)	09/05/2017	39 774,76 €	19 091,88 €	12 727,92 €	- €	12 727,92 €	7 954,96 €	288 202,49 €	90%
SCEA des Jardinets	21/02/2018	46 820,00 €	13 329,65 €	8 886,44 €	- €	8 886,44 €	24 603,91 €	274 872,84 €	86%
EARL Grand BALLEAU	18/02/2019	29 710,35 €	11 888,77 €	7 925,85 €	- €	7 925,85 €	9 895,73 €	262 984,07 €	82%

GAL TERRES DE BRIE - DOSSIERS PROGRAMMES

INSTRUCTION REGION

AXE II



Terres de Brie

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Projet	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement appelant du FEADER	cofinancement n'appelant pas du FEADER	Total Cofinancement (E+F)	Autofinancement (C-D-G)	Consommation enveloppe FEADER	
								220 000,00 €	100%
animation CA77 (2016 -2018)	09/05/2017	18 868,09 €	9 056,68 €	6 037,79 €	- €	6 037,79 €	3 773,62 €	210 943,32 €	96%

GAL TERRES DE BRIE - DOSSIERS PROGRAMMES

INSTRUCTION REGION

AXE III



Terres de Brie

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Projets	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement appelant du FEADER	cofinancement n'appelant pas du FEADER	Total Cofinancement (E+F)	Autofinancement (C-D-G)	Consommation enveloppe FEADER	
								305 000,00 €	100%
Animation Axe III (2016 - 2018)	09/01/2017	116 517,20 €	34 955,16 €	23 303,44 €	- €	23 303,44 €	58 258,60 €	270 044,84 €	89%
IVPM	09/01/2017	34 668,79 €	16 479,63 €	10 986,42 €	268,98 €	11 255,40 €	6 933,76 €	253 565,21 €	83%
Schéma liaisons douces	21/02/2018	50 000,00 €	5 000,00 €	3 333,33 €	16 666,67 €	20 000,00 €	25 000,00 €	248 565,21 €	81%

GAL TERRES DE BRIE - DOSSIERS PROGRAMMES

INSTRUCTION REGION

19.4



Terres de Brie

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Projets	Date du CP	Coût de l'action	FEADER	Cofinancement appelant du FEADER	cofinancement n'appelant pas du FEADER	Total Cofinancement (E+F)	Autofinancement (C-D-G)	Consommation enveloppe FEADER	
								229 000,00 €	100%
coordination-gestion 2015-2016	09/01/2017	30 872,95 €	18 523,77 €	12 349,18 €	- €	- €	12 349,18 €	210 476,23 €	92%
coordination - gestion 2017	09/05/2017	34 854,66 €	20 912,80 €	13 941,86 €	- €	- €	13 941,86 €	189 563,43 €	83%
coordination - gestion 2018	12/12/2018	22 733,15 €	13 639,89 €	9 093,26 €			9 093,26 €	175 923,54 €	77%

GAL TERRES DE BRIE - DOSSIERS PROGRAMMES

INSTRUCTION REGION

SYNTHESE



Terres de Brie

Orientation stratégique	Enveloppe FEADER	Enveloppe FEADER suite au CP du 09/01/2017	Enveloppe FEADER suite au CP du 09/05/2017	Enveloppe FEADER suite au CP du 21/02/2018	Enveloppe FEADER suite au CP du 17/12/2018	Enveloppe FEADER suite au CP du 18/02/2019	Montant FEADER engagé	% engagement
Soutenir les filières agricoles prioritaires, source de plus-value territoriale	320 000,00 €	320 000,00 €	288 202,49 €	274 872,84 €	274 872,84 €	262 984,07 €	57 015,93 €	17,8%
Appuyer le développement des filières au service de la transition énergétique	220 000,00 €	220 000,00 €	210 943,32 €	210 943,32 €	210 943,32 €	210 943,32 €	9 056,68 €	4,1%
Structurer une offre de séjours touristiques aux portes de Paris, porteuse des valeurs d'excellence de la destination Campagne	305 000,00 €	253 565,21 €	253 565,21 €	248 565,21 €	248 565,21 €	248 565,21 €	56 434,79 €	18,5%
Coopération	71 000,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €	71 000,00 €	- €	0,0%
Coordination gestion du GAL	229 000,00 €	210 476,23 €	189 563,43 €	189 563,43 €	175 923,54 €	175 923,54 €	53 076,46 €	23,2%
<b>TOTAL</b>	<b>1 145 000,00 €</b>	<b>1 075 041,44 €</b>	<b>1 013 274,45 €</b>	<b>994 944,80 €</b>	<b>981 304,91 €</b>	<b>969 416,14 €</b>	<b>175 583,86 €</b>	<b>15,3%</b>

## II- Perspectives 2019

- Mise en place de l'animation collective pour le volet agricole
- Mise en œuvre de l'animation collective pour le volet tourisme
- Recrutement d'un gestionnaire
- Communication ciblée pour les futurs porteurs de projets

Le Président,  
Thierry Bontour

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'T Bontour', enclosed within a simple, hand-drawn rectangular frame.